

LE SENTIER DE LA PLAGES

Départ de l'Office de Tourisme...

- 1) Partir en direction du camping. Sur le mur de l'entrée du camping : [Chemin de Praires](#)
- 2) Prendre la passerelle sur le Palais : [Vivonne Plage](#)
- 3) A l'entrée du site de la plage, traverser la plage puis la passerelle. Au pied de la passerelle tourner à gauche : [la Source Marot](#)
- 4) A la source, faire demi-tour. Retour au pied de la passerelle : [la Biodiversité](#)
- 5) Suivre le sentier en bordure de la rivière : [le Clairin](#)
- 6) Prendre le sentier à gauche dans la prairie, jusqu'au panneau : [Les Fauches Tardives](#)
- 7) Suivre le chemin. Au pont SNCF, prendre à droite jusqu'au pont de la rivière : [La Légende du Gouffre](#)
- 8) Traverser la route. Prendre l'escalier. Traverser la petite passerelle. Tourner à droite. Passer devant le local de canoë : [Les Tanneries](#)
- 9) Suivre le sentier dans le parc de Vounant : [Les Moulins de Vivonne](#)
- 10) Suivre le sentier dans le parc de Vounant : [La Vonne](#)
- 11) Suivre le sentier dans le parc de Vounant : [La Maison Noble de Vounant](#)
- 12) Aller jusqu'à la sortie du parking et prendre à droite : [Le Pont des Carmes](#)
- 13) Traverser le pont à droite. Au bout du Pont des Carmes : [Le Couvent des Carmes](#)
- 14) Aller en face du fronton de la mairie, au niveau du portail : [le Blason de Vivonne](#)
- 15) Reprendre la rue de la Mairie jusqu'au carrefour de la Grand'Rue et l'angle de la rue Bourumeau, coté droit : [l'Ancienne Poste et le Route Napoléon](#)
- 16) Continuer sur la rue de la Mairie à Gauche (80m) : [La Maison Dorlac](#)
- 17) Continuer sur la rue jusqu'au parking derrière l'église, place de L'houra : [L'ancien Prieuré de Vivonne](#)
- 18) Continuer la rue à gauche jusqu'à la maison de Mr Pétonnet : [La Maison Péthonnet](#)

....Retour à l'Office de tourisme

SENTIER DES VENELLES

Départ de l'Office de Tourisme...

- 1) Après avoir traversé la Place du Champs de Foire, prendre à gauche sur le pont : [le Palais](#)
- 2) Prendre la rue principale en direction de l'église. Faire une halte sur la droite juste après la pharmacie : [la Maison Michel Lambert](#)
- 3) 30m derrière vous, la place du Monument aux Morts : [les Halles](#)
- 4) Aller jusqu'à l'entrée de l'église : [Eglise Saint-Georges de Vivonne](#)
- 5) Continuer la rue jusqu'à l'hôtel : [Hôtel Saint-Georges](#)
- 6) Continuer la rue. Tourner à droite en direction de la Mairie. Continuer sur le coté droit dans la rue de la Mairie jusqu'au n°16. Prendre la venelle sur votre droite entre le n°16 et le n°18 : [la Venelle Saint-Michel](#)
- 7) Sortir de la venelle Saint-Michel : [la Grand Maison](#)
- 8) Rejoindre les vestiges du château à gauche : [le Château de Vivonne](#)
- 9) Suivre le chemin au pied du château. Au bout du chemin, tourner à gauche jusqu'à l'entrée du parking : [Rue du Petit Souper et Fontaine Saint-Thibault](#)
- 10) Prendre la descente. Tourner à gauche (attention à la route). Faire 30m puis à droite sur 100m. Légèrement à droite : [la Carrière - Maison de Chocquin de Sarzec](#)
- 11) Continuer le chemin. Passer sous la RN10. Suivre le sentier jusqu'à la place du Cadran (à gauche à l'arrivée) : [Place du Cadran](#)
- 12) Remonter la rue et tourner à droite. Prendre un petit chemin à droite qui mène au parking de la Médiathèque. Sur la façade : [la Remise de la Malle Poste](#)
- 13) Sortir de la Médiathèque. Tourner à droite dans la Grand'Rue jusqu'au n° 52 : [la Maison du Maître Poste](#)

...Retour à l'Office de Tourisme